

Nombre de  
membres : 18

Présents : 13

Pouvoir : 3

Exprimés : 16

Date de  
convocation :  
22/01/2026

L'an deux mille vingt six, le 19 février à vingt heures trente les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal, en séance publique sous la présidence de Monsieur BESNARD Gérard.

**Etaient présents :**

M. BESNARD Gérard, M. GUICHARD Jean-Pierre, Mme TOURON Elodie, M. BRAULT Jacky, Mme CHARPENTIER Chantal, Mme CROSNIER Dominique, M. GENET Didier, M. LEPRINCE Laurent, M. BIZET Florent, M. FEUGUEUR Stéphan, M. DURAND Rémy, M. DESFONDS Franck, Mme CAPRETTI Corine

**Absents excusés :**

Mme BONNAFOUX Chane donne pouvoir à Mme TOURON  
Mme PAYET Solène donne pouvoir à M. BESNARD  
Mme LE TEISSIER Aude donne pouvoir à M. DURAND  
M. DELIMOGE Gilbert  
Mme COSTA Sandra

**Secrétaire de séance :** Monsieur BIZET est élu secrétaire de séance

**Délibération N° 14-2026**

**Objet : Demande de subvention au titre du FDC 2026 – Acquisition des parcelles : ZA486-586-589 Zone d'activités les Ardrets**

Dans le cadre de la réalisation d'un équipement communal, la commune a sollicité son intérêt auprès de Chartres métropole pour l'acquisition de deux lots 13 et 14 -parcelle ZA 486-586 et 589 d'une superficie totale d'environ 11 919 m<sup>2</sup> sis rue des artisans, zone d'activités les ardret, **une subvention au titre du Fond de Concours peut être sollicitée auprès de Chartres Métropole**

Le montant de l'acquisition est de : **333 372 HT**

Nous pouvons solliciter cette subvention à hauteur de 30% du montant HT

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

✍ **Autorise** le Maire à solliciter à cet effet une subvention auprès de Chartres Métropole au titre du **FDC 2026**.

Pour extrait certifié conforme,



Gérard BESNARD